



**Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
du mardi 12 septembre 2023**

Réf. 1242

Jonathan Martel et Chantal Lamarre agissent respectivement à titre de président et secrétaire d'assemblée.

Proposition d'ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée générale et mot de bienvenue
2. Nomination d'un président ou d'une présidente d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Admission des nouveaux et nouvelles membres
5. Élection au Bureau syndical et au CAP
6. Élections
 - 6.1. Élection de greffiers-ères (3)
 - 6.2. Élection au comité du pré-CRT
7. NÉGO 2023
 - 7.1. Table sectorielle – priorisation (**documents joints**)
 - 7.2. Table centrale
8. Profil de la direction générale (**document joint**)
9. Questions diverses
10. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée générale

Isabelle Rivet souhaite la bienvenue à toutes et tous. Elle informe l'assemblée que l'exécutif syndical a été sollicité par des membres pour discuter d'un soutien aux victimes du séisme au Maroc. L'exécutif invite les membres à faire une proposition et à en discuter lors de l'assemblée du 26 septembre où sera traité notamment le budget 2023-24. Concernant le mandat de grève annoncé par le Front commun, il ne sera pas discuté aujourd'hui, mais il sera présenté à l'assemblée du 3 octobre et au Bureau syndical jeudi prochain. Puis, les membres sont tous-toutes invités-es au 5 à 7 syndical jeudi prochain à 17 h au local du syndicat.

2. Nomination d'un président ou d'une présidente d'assemblée

Le comité exécutif propose Jonathan Martel à titre de président d'assemblée au campus du 3800 et de David Legris-Tremblay, à titre de co-président au campus du 6220. Ils sont élus.

3. Adoption de l'ordre du jour

Jonathan Martel fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Johanne Verge, appuyé par Roxana Paniagua Humeres,
d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Admission des nouveaux et nouvelles membres

Il est proposé par Dominic Girard, appuyé par Chantal Poirier,
d'admettre les personnes suivantes à titre de membre du SPPCM :

- Asma Ben Saad, informatique
- Lamine Benhabiles, informatique
- Raphaël Collette, mathématique
- Myriam Côté, soins infirmiers
- Steven Desrochers, mathématique
- Isabelle Grimoin-Renard, soins infirmiers
- Tracy Heranic, langues modernes (anglais)
- Tiago André Pinho Rato, philosophie
- Thierry Michel Racicot, DATAB
- François Robichaud, techniques de génie électrique
- Manel Seid, soins infirmiers
- Élane Sirois, techniques de la documentation

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Élection au Bureau syndical et au CAP

Il est proposé par Johanne Verge, appuyé par Dominique Boisvert,
d'entériner l'élection de Chantal Arseneau à titre de représentante du département de
technique de diététique et de nutrition au CAP

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Élections

Johanne Verge préside la tenue des élections. Elle rappelle la composition du comité de scrutin :

- Johanne Verge, présidente
- Stéphanie Larocque, secrétaire (3800) et Julien Boriassé (6220)
- Quatre scrutateurs-trices :
- Luc Vermette (6220) et Manon Bertrand, Pascale Gravel et Éryck Malouin (3800)

6.1. Élection de greffiers-ères (3)

Anne-Marie Fournier, Amélie Hébert et Maude Laparé sont élues par acclamation à titre de greffières.

6.2. Élection au comité du pré-CRT

Deux postes sont à combler, dont au moins un poste du secteur technique. Trois candidatures ont été reçues :

- Mylène Mailloux, technique de diététique et de nutrition (TDI)
- Laurence Pellerin, biologie
- David Legris Tremblay, techniques de génie électrique (TGE)

À la suite du scrutin secret tenu au campus du 6220 et du 3800, Johanne Verge déclare que Mylène Mailloux et Laurence Pellerin ont été élues à la majorité au comité du pré-CRT 2023-24.

Il est proposé par Pascale Gravel, appuyé par Christopher Pitchon
de détruire les bulletins de vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. NÉGO 2023

7.1. Table sectorielle – priorisation (documents joints)

Antonia Kouloumentas rappelle l'état de l'avancement des négos et des offres patronales, explique la stratégie de priorisation de nos demandes sectorielles du comité de négo ainsi que les considérations qui soutiennent la proposition du comité exécutif. Elle précise qu'il s'agit d'un exercice de priorisation et qu'il n'est pas prévu à cette étape d'ajouter de nouvelles demandes, puis présente sommairement les demandes priorisées par le comité de négo.

Jonathan Martel fait la lecture de la proposition.

Considérant :

- Qu'il est préférable de prioriser nous-mêmes nos demandes plutôt que laisser le gouvernement choisir pour nous.
- Que le comité de négociation recommande de prioriser nos demandes dans une proportion de 60 (demandes priorisées) / 40 (demandes non priorisées).
- Qu'il est souhaitable d'avoir un cahier de demandes équilibré, avec des gains dans chacun des thèmes afin de viser l'ensemble des réalités du réseau.

Il est proposé par le comité exécutif,

d'adopter le projet de priorisation tel que présenté par le comité de négociation de l'Alliance des syndicats de professeurs et professeurs de cégep (ASPPC).

Questions et interventions.

AMENDEMENT

Il est proposé par Dominique Boisvert, appuyé par Amélie Hébert,

de ramener la demande O1a du thème 5 : « Un comité paritaire national et un comité paritaire local sur la transition écologique, la justice climatique et l'environnement dotés de mandats précis, ainsi que des contraintes à l'horaire pour que les membres puissent y participer. »

AMENDEMENT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PROPOSITION PRINCIPALE AMENDÉE ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2. Table centrale

Antonia Kouloumentas apporte une précision quant à l'avancement des négos des autres tables sectorielles : les tables ont siégé plus souvent, mais la partie patronale refuse de rédiger les aspects qui avaient fait l'objet d'entente.

L'intensification des moyens de pression se poursuivra avec une importante manifestation nationale qui se tiendra à Montréal le samedi 23 septembre où il sera l'occasion de démontrer en grand nombre, avec familles et amis-es, notre détermination et le vaste appui de la population. Maisonneuve organise un départ du Cégep du Vieux Montréal à midi. Une proposition du Front commun pour un mandat de grève générale illimitée, qui serait précédée de séquences de grève en tenant compte de la conjoncture, sera soumise aux instances entre les 18 septembre et 13 octobre prochains. Un appel aux militant-es est lancé afin de poser des affiches de la manifestation dans le quartier et du tractage au métro Joliette dans les prochains jours/semaines.

Questions et interventions

8. Profil de la direction générale (document joint)

Isabelle Rivet rappelle à l'assemblée que Malika Habel a décidé de ne pas renouveler son mandat à la direction générale qui se terminera le 31 décembre prochain. Un comité de recrutement a été formé par le conseil d'administration (CA) du Collège, composé de cinq personnes, dont deux employés du Collège (Éryck Malouin et Cédric Béquart), deux représentants-es externes au CA et de la présidente du CA. Un profil pour la désignation de la direction générale a été conçu et transmis la semaine dernière au SPPCM. Le comité de profils du SPPCM composé de Claude Beaucaire, Étienne Raymond, Carolyn Roy et Isabelle Rivet s'est réuni pour l'étudier et faire cette recommandation à l'assemblée ; certaines modifications concernent la forme et d'autres sont des ajouts. Nos recommandations seront présentées au comité des affaires pédagogiques après l'assemblée afin qu'elle puisse donner un avis lors d'une Commission des études extraordinaire qui se tiendra le 28 septembre.

Il est proposé par le comité de profils syndical,

d'adopter les recommandations de modification du document profil de la direction générale soumises par le comité des profils syndical.

Isabelle Rivet présente les modifications proposées (document joint) :

- Les éléments en surlignés jaunes sont des fonctions qui seront déléguées.
- Les éléments en surlignés verts sont des fonctions de la direction générale.
- **Ajouter un préambule pour expliquer les objectifs du document.**
- **Au contexte, ajouter un nouveau point 8 « les activités du Collège ont lieu sur deux campus »**
- **Au point 1. Résumé de la fonction, ajouter :**
 - **Au deuxième paragraphe, ajouter : « ... celles-ci sont en lien avec les orientations du plan stratégique... »**
 - **Maintenir et développer les partenariats, notamment avec les organismes du quartier et les entreprises partenaires de certains programmes.**
 - **Établir et maintenir les canaux de communication entre les services et les directions pour une gestion intégrée des activités du Collège.**
 - **Objectifs spécifiques au mandat :**
 1. **Mettre l'accent sur l'attractivité et la rétention du personnel : faire du Collège de Maisonneuve un employeur de choix.**
 2. **Remédier au déficit d'espace auquel font face plusieurs services et départements du collège de Maisonneuve**
- **Au point 3. Compétences et qualités recherchées chez les candidats, ajouter un nouveau point :**
 - **10. Volonté de placer les intérêts du Collège et les besoins de sa communauté au centre des décisions.**

AMENDEMENT

Il est proposé par Anne-Marie Le Saux et le comité de profils des directions accepte d'intégrer la modification :

d'ajouter au point 3, 1- d'avoir une compréhension approfondie des enjeux qui traversent l'éducation, de l'enseignement collégial ainsi qu'une connaissance des défis qui attendent le Collège ;

PROPOSITION MODIFIÉE ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Questions diverses

Aucune question diverse.

10. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 11 h 55.

Chantal Lamarre
Secrétaire d'assemblée

Jonathan Martel
Président d'assemblée